

Dialogue

www.sdec-energie.fr



Réforme territoriale et enjeux énergétiques : le SDEC ENERGIE répond présent !

Une réforme peut en cacher une autre : la loi de transition énergétique promulguée cet été s'est trouvée concurrencée par la loi portant Nouvelle Organisation Territoriale de la République.

Et pourtant, la transition énergétique était au cœur des débats de la COP21 et nous savons, nous élus, toute l'importance du poids des énergies dans nos coûts de fonctionnement et des potentiels de développement économique qu'elle représente. Les syndicats d'énergie n'ont pas attendu la loi pour s'investir dans la maîtrise de l'énergie et la production d'électricité à partir d'énergies renouvelables. Les groupements d'achats, les conseils en énergie sur les bâtiments publics, les programmes d'efficacité énergétique en éclairage public... sont autant de réponses très concrètes dont les communes bénéficient directement. Et demain, nous construirons et exploiterons des réseaux de chaleur et des toitures photovoltaïques. Les communautés de communes souhaitent, elles aussi réussir, le virage de la transition énergétique. Nous les accompagnerons pour établir leur Plan Climat Air Énergie Territorial, en mettant à leur disposition notre expertise sur les trois réseaux d'énergies, l'électricité, le gaz et la chaleur, sans oublier la production d'énergies renouvelables et l'apprentissage à une consommation différente.

Mais pour quelles collectivités ? Pour nos adhérents historiques, les communes ? Pour les communautés fortement incitées à se regrouper par la loi NOTRe ? Ou bien pour les nouvelles collectivités territoriales créées que sont les communes nouvelles ? Je répondrais : pour toutes ! Quel que soit le nouveau visage du paysage territorial dans le Calvados en 2016, le syndicat est d'ores et déjà en ordre de marche pour continuer à exercer ses missions de services publics de l'énergie et ses compétences actuelles ou futures.

Le bureau syndical et toute l'équipe du SDEC ENERGIE s'associent à moi pour vous souhaiter de bonnes fêtes de fin d'année.

Energétiquement vôtre,
Jacques LELANDAIS,
Président du
SDEC ENERGIE



cutifs sans avoir à créer une structure supplémentaire, donnant lieu à des frais de fonctionnement. Chaque syndicat conservant ses prérogatives et pouvoir de décision sur chacune des thématiques traitée dans le cadre de l'Entente » poursuit Jacques Lelandais.

⁽¹⁾ Le Syndicat Départemental d'Énergies du Calvados, le Syndicat Intercommunal de l'Électricité et du Gaz de l'Eure, le Syndicat départemental d'Énergies de la Manche, le Syndicat de l'Énergie de l'Orne, le Syndicat Départemental d'Énergie de Seine-Maritime.

[SUITE PAGE 2]



Les signataires de la convention : **Jacques Lelandais**, Président du SDEC Énergie ; **Ladislav Poniatowski**, Sénateur et Président du Syndicat Intercommunal de l'Électricité et du Gaz de l'Eure ; **Nadège Besnier**, Présidente du Syndicat départemental d'Énergies de la Manche ; **Patrick Chauvet**, Président du Syndicat Départemental d'Énergie de Seine-Maritime et **Philippe Auvray**, Président du Syndicat de l'Énergie de l'Orne.

ENJEUX

La création du Pôle Normandie Énergie

Un acteur en phase avec la nouvelle Région

Les cinq syndicats départementaux d'énergie normands ⁽¹⁾ viennent de créer le Pôle Normandie Énergie. Une « entente intercommunale » qui permet aux signataires de débattre de distribution, de production mais aussi de maîtrise de la demande en énergie. Chaque syndicat conservant ses prérogatives et pouvoir de décision sur chacune des thématiques traitées dans le cadre de l'Entente. Le Pôle Normandie Énergie devenant un interlocuteur privilégié des différents acteurs régionaux et nationaux concernés par la problématique énergétique.

Depuis plusieurs années, les cinq syndicats d'énergie normands ont pris l'habitude d'échanger sur des thématiques énergétiques mais aussi de mettre en œuvre des actions communes (groupements de commandes interdépartementaux, travail collaboratif pour le déploiement des bornes de recharge électrique...). « Cela témoigne de l'existence d'orientations communes entre les Autorités Organisatrices de Distribution de l'Énergie (AODE) », relève Ladislav Poniatowski, Sénateur et Président du Syndicat Intercommunal de l'Électricité et du Gaz de

l'Eure. « Mais cette collaboration prend un nouveau relief avec la loi sur la Transition Énergétique et la loi NOTRe. Avec le Pôle Normandie Énergie, nous avons la volonté d'être un interlocuteur et un partenaire fort en phase avec la future Région pour qu'elle assume la nouvelle mission qui va lui être conférée. Même chose pour les EPCI (communautés de communes et agglomération). On leur a attribué de nouvelles compétences importantes sur nos domaines d'excellence. Ils auront vraiment besoin de nous », poursuit l'élu Eurois.

Une opinion partagée par Jacques Le-



landais, Président du SDEC ENERGIE, à l'initiative de cette création. « Avec la loi NOTRe, la Région Normande devient le chef de file en matière d'énergie et de climat. Elle sera chargée notamment d'élaborer un schéma d'aménagement et de développement des territoires dans lequel sont fixées les orientations et les objectifs en matière de maîtrise et de valorisation de l'énergie ». Une situation qui justifie la nouvelle « Entente » mise en place par les cinq présidents départementaux. « Elle nous permet de débattre de questions d'intérêt commun et de s'organiser en conférence d'exé-

AU FIL DES MOIS

14 SEPTEMBRE - CAEN

Inauguration de la 1^{ère} borne MobiSDEC



La 1^{ère} borne de recharge du réseau départemental MobiSDEC a été inaugurée le 14 septembre dernier à Caen par Corinne Chauvin, Secrétaire Générale de la Préfecture, par Jean-Léonce Dupont, Président du Département du Calvados et Questeur du Sénat, par Jean-Karl Deschamps, 1^{er} vice-président de la Région Basse-Normandie, par Jacques Lelandais, Président du SDEC ENERGIE et par Joël Bruneau, Maire de Caen et Président de la Communauté d'agglomération de Caen la mer.

18 AU 28 SEPTEMBRE - CAEN

Foire internationale de Caen



Le SDEC ENERGIE a présenté au grand public, sur son Village de l'électromobilité, son réseau de bornes de recharge MobiSDEC. De nombreux visiteurs se sont abonnés au service MobiSDEC. D'autres ont pu essayer les derniers modèles de véhicules électriques, de la trottinette à la Tesla.

1^{ER} ET 2 OCTOBRE - CAEN

Le SDEC ENERGIE ouvre ses portes



Un an après le renouvellement de ses assemblées, pendant 2 jours, le syndicat a ouvert ses portes à ses élus, partenaires publics et privés. Près de 400 visiteurs ont ainsi pu découvrir ou redécouvrir les activités et actualités du syndicat et du secteur de l'énergie autour de conférences, expositions de matériels et rencontres avec les équipes.

LE CHIFFRE DU TRIMESTRE

669

C'est le nombre de participants aux 17 commissions locales d'énergies qui se sont réunies en novembre dernier.

463 des collectivités adhérentes au SDEC ENERGIE, soit 64%, étaient représentées. Les élus étaient invités à débattre notamment de l'accompagnement des projets de centrales photovoltaïques proposé par le syndicat et des nouveaux usages du réseau d'éclairage public pour la vidéo-protection et la télégestion par exemple. L'ensemble des diaporamas des CLE est disponible sur www.sdec-energie.fr/CLE_Novembre2015.aspx

ENJEUX [SUITE]

Un acteur en phase avec la nouvelle Région



Un interlocuteur privilégié

L'Entente interdépartementale s'intéressera aux questions de distribution et de production d'énergie ainsi qu'à la maîtrise de la demande en énergie. « *Son champ d'action peut couvrir aussi les compétences facultatives et services exercées par chacun des syndicats membres : éclairage public, signalisation lumineuse, groupement d'achats, bornes de recharge pour véhicules électriques...* », relève Jacques Lelandais. Le Pôle Normandie Energie constitue ainsi un interlocuteur privilégié des différents acteurs locaux et nationaux concernés par la problématique énergétique : gestionnaires de réseaux, fournisseurs, producteurs d'énergies, Etat, collectivités territoriales, représentants des autorités concédantes, Fédération Nationale des Collectivités Concédantes et Régie...

Une conférence, un comité technique et un secrétariat

Chaque collectivité membre désigne, au sein de son propre comité syndical, trois membres dont le Président en exercice. Cette Conférence, composée donc de 15 membres, élit alors un Président parmi les cinq Présidents des syndicats départementaux. Successivement, la Présidence tournera annuellement entre les cinq collectivités membres. Le premier président du Pôle Normandie Energie pour 2016 sera Jacques Lelandais. La Conférence élit également quatre vice-présidents pour une durée d'un an dont le mandat peut être renouvelable. Les décisions sont adoptées à l'unanimité au sein de la Conférence et ne sont exécutoires qu'après avoir été ratifiées par les collectivités membres. Constitué des Directeurs Généraux

des syndicats et de collaborateurs désignés, le Comité Technique permanent aura pour objet de préparer les débats de la Conférence des Présidents auxquels ils participeront. Le Comité Technique pourra désigner son représentant dans les instances nationales ou régionales qui sollicitent l'expertise technique d'un des syndicats sur une thématique partagée. Le secrétariat est assuré par les services de la Collectivité membre dont est issu le Président de l'Entente et pour la durée de son mandat. Enfin, le siège du Pôle Normandie Energie est fixé au siège de la collectivité membre dont est issu le Président de l'Entente. □

L'ACTU EN LUMIÈRE

Electromobilité

MobiSDEC est en route !

Installation des équipements, abonnements et conventions avec des entreprises locales : le réseau de bornes de recharge pour les véhicules électriques du SDEC ENERGIE est en plein développement.

Après l'inauguration, en septembre dernier, à l'occasion de la Foire de Caen, des six premières bornes de recharge MobiSDEC (Caen, Campagnolles, Livarot, Potigny, Pont-L'Evêque et Trévières), le réseau poursuit son déploiement. Il devrait atteindre, en janvier, les cinquante bornes en fonctionnement dans tout le département.

« *C'est un premier maillage du territoire, qui va s'intensifier dans les mois à venir. À terme, l'objectif est d'atteindre plus de 200 bornes actives à l'horizon 2016, avec une vingtaine de kilomètres de distance entre chacune d'elles* », rappelle Alban Raffray, responsable du service Energie.

Le SDEC ENERGIE a aussi lancé une première formule d'abonnement à 20 € permettant un accès illimité au service pendant six mois, avant la mise en place d'une nouvelle grille tarifaire début 2016. Celle-ci devrait proposer différentes formules aux usagers en fonction de leurs besoins (sans abonnement pour les usagers ponctuels et avec abonnement pour les utilisateurs réguliers ou très réguliers). Il leur sera possible de s'abonner directement via le site internet ou l'application MobiSDEC.

Parallèlement, le syndicat d'énergie vient de signer une convention avec deux entreprises – ERDF d'un côté et Orange de l'autre – qui utiliseront désormais le réseau MobiSDEC pour le rechargement de leurs flottes de véhicules électriques. « *Ouvrir le réseau MobiSDEC est une manière de favoriser le développement de la voiture électrique dans les entreprises* », estime Alban Raffray. Et pour les faire aussi entrer dans le quotidien des collectivités, le SDEC ENERGIE offre toujours aux collectivités adhérentes une aide de 1 000 € pour l'achat d'un véhicule électrique neuf ou d'occasion ! ■

> Rendez-vous sur le site Internet du réseau mobiSDEC : www.mobisdec.fr



SUR LE TERRAIN



Blonville-sur-Mer

Des caméras de vidéoprotection sur les candélabres

La communauté de communes Cœur Côte Fleurie s'est rapprochée du SDEC ENERGIE pour installer des caméras sur le réseau d'éclairage public. Le carrefour des Forges, à Blonville-sur-Mer, fait figure de site pilote.



Un réseau aux nombreux atouts

Le réseau d'éclairage public présente tous les avantages pour les besoins de la vidéoprotection : alimentation électrique en continu, source lumineuse...

Un site pilote a été choisi pour mener un test : le carrefour des Forges, sur la RD27, entre Caen et Deauville. « Nous avons simplement ajouté de l'intelligence dans l'armoire de commande à proximité, indique Alain Liard, vice-président du SDEC ENERGIE. Et dans chacun des deux foyers équipés d'une caméra, nous avons installé un nœud communiquant pour permettre la transmission des images jusqu'à l'armoire de commande ». Ces images sont ensuite acheminées, via la fibre optique, vers un serveur de la communauté de communes, à disposition des communes.

Depuis l'installation du dispositif, en octobre dernier, des tests sont toujours en cours pour améliorer le système.

La technologie déployée autorise de nombreux usages. □



Retrouvez le reportage en vidéo sur <https://youtu.be/QNlbdIH0zz0>
Contact : service Eclairage
02 31 06 61 65 - eclairage@sdec-energie.fr

À la demande de ses élus, la communauté de communes Cœur Côte Fleurie a souhaité disposer d'un système de vidéoprotection. Il permettra à la police et aux gendarmes de visionner, en cas de délit, les flux d'entrées et de sorties sur 21 sites stratégiques. « Pour mettre en place ce dispositif, nous voulions étudier différentes solutions, relate Dominique Marchive, responsable des Technologies de l'Information et de la Communication au sein de la communauté de communes. Avec le SDEC ENERGIE, nous souhaitions voir de quelle façon nous pouvions nous appuyer sur le réseau d'éclairage public et ainsi éviter la construction d'un nouveau réseau. »

PAROLE D'ÉLU



YVES LEMONNIER, MAIRE DE BLONVILLE-SUR-MER

« Une mutualisation des réseaux »

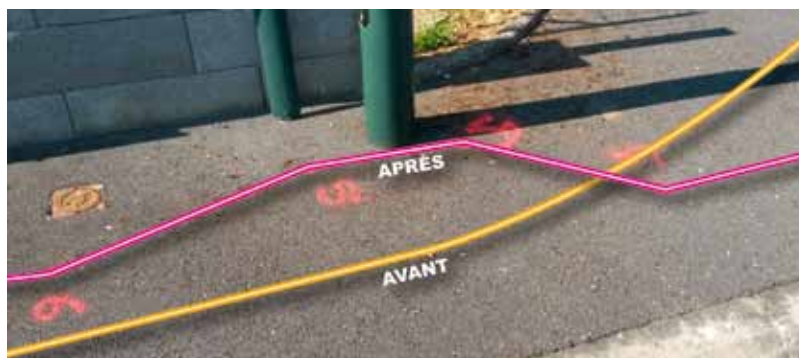
« La communauté de communes a retenu le carrefour des Forges, très accidentogène, pour lancer l'expérimentation. Nous avons travaillé en partenariat. En tant que maire, je suis très favorable à l'installation des caméras sur les mâts d'éclairage public. La mutualisation des réseaux permet d'éviter la réalisation de nouveaux travaux et des coûts de génie civil qui y seraient liés, tout en améliorant la sécurité des habitants. C'est gagnant-gagnant. »

Des réseaux à repositionner

Localiser au plus juste les réseaux : tel est l'objectif fixé par la loi et que le SDEC ENERGIE s'est engagé à respecter. Dans les bases de données cartographiques, la mise à jour a commencé.

Connus, répertoriés, cartographiés mais pas forcément à l'endroit précis ! Il en va ainsi des réseaux, parfois situés à quelques dizaines de centimètres du point imaginé. Une loi récente, appelée anti-endommagement des réseaux ou dite DT-DICT et adoptée en 2010⁽¹⁾, s'applique désormais à tous les exploitants de réseaux dits sensibles (notamment courant électrique) en France. Le géo-référencement (localisation) dans les SIG avec une précision de classe A (soit de 40 cm) s'impose à eux.

La réforme a pour objectif de réduire le nombre et la gravité des accidents⁽²⁾ susceptibles de se produire lors de la réalisation de travaux à proximité de ces réseaux. Comme les autres gestionnaires, le SDEC ENERGIE, concerné par la signalisation lumineuse et l'éclairage public, a engagé la vérification de ses 3.000 km de réseaux à travers le Calvados. « Il s'agit d'un repositionnement car tout est déjà géo-référencé dans nos bases de données mais c'est la précision qui n'est pas forcément très bonne »,



Entre «avant» et «après», le positionnement des réseaux est plus précis.

souligne François Thomas, responsable du service informatique et SIG du SDEC ENERGIE.

Pour vérifier et entrer les bonnes références, le syndicat départemental a retenu deux prestataires⁽³⁾ (pour deux ans) chargés, sur le terrain, de repositionner les réseaux avec la précision de 40 cm exigée. Pour les communes urbaines (à partir de 2.000 habitants), l'échéance est fixée à 2019 tandis que pour les communes rurales, elle est fixée à 2026. « Nos prestataires travaillent armoire d'éclairage par armoire d'éclairage. Ils détectent les réseaux, les marquent sur la voirie et en établissent un relevé », ajoute Claude Chesnel, vice-président du SDEC ENERGIE.

Un coût de plus de 3 millions d'euros

Une fois les données enregistrées, elles sont transmises à nos services qui les contrôlent et les réintègrent dans sa base de données. L'opération a un coût qui n'est pas mineur : estimée à plus de 3 millions d'euros pris en charge sur le budget du SDEC ENERGIE.

Elle a débuté voilà un an pour les communes urbaines, traitées en priorité (il reste encore 1.200 km de réseau à géo-référencer). Dans un second temps, les 1.500 km de réseaux des communes rurales bénéficieront de la même qualité de traitement. « Les mises à jour déjà effectuées par les prestataires nous montrent que si effectivement le positionnement d'origine était peu précis, en revanche l'inventaire du patrimoine est plutôt bon, constate le responsable du service informatique. Pour information, depuis deux ans, tous les réseaux neufs que nous construisons sont cartographiés avec une précision de classe A. » □

⁽¹⁾ La loi du 12 juillet 2010 (article 219) et le décret du 5 octobre 2011 : DT : Déclaration de projet de Travaux / DICT : Déclaration d'Intention de Commencement de Travaux.

⁽²⁾ Selon la Direction générale de la prévention des risques du ministère de l'Ecologie, on déplore chaque année plus de 100.000 dommages (soit plus de 400 par jour ouvrable) lors de travaux effectués au voisinage des 4 millions de km de réseaux aériens ou souterrains implantés en France.

⁽³⁾ Cérène Services et Géodis.



Jean-Marc Lafosse, maire d'Etouvy

Éclairage

« Avec le SDEC ENERGIE, nous gagnons en réactivité »

Votre commune vient d'adhérer à la compétence Eclairage du SDEC ENERGIE. Qu'est-ce qui vous a décidé ?

J'ai été élu maire en mars 2014 et jusqu'alors la commune gérait l'éclairage public elle-même. Je m'étais engagé à agir sur les endroits encore très mal éclairés. La commune a fait appel à une entreprise privée pour installer de nouveaux lampadaires. Mais nous avons constaté qu'en passant par le SDEC ENERGIE, nous pouvions bénéficier de conseils indépendants et de devis maîtrisés. C'est ce qui nous a décidés.

Quels sont les avantages pour la commune ?

Ils sont d'abord financiers : il est plus économique pour la commune de payer la contribution au SDEC ENERGIE pour réaliser les travaux que de faire appel en direct à une entreprise privée. Maintenant chaque point lumineux est identifié, nous gagnons aussi en réactivité : avec GéoSDEC, je vais avoir une vue d'ensemble du parc depuis mon ordinateur. Et dès qu'une lampe est grillée, en un clic sur le lampadaire concerné je renseigne l'anomalie constatée, l'intervention se fera rapidement. De plus, le syndicat réalise une maintenance préventive annuelle sur l'ensemble du parc éclairage public, alors qu'avant l'entretien se faisait au coup par coup.

Quels sont les prochains projets d'éclairage public que vous allez mettre en place avec le SDEC ENERGIE ?

Dernièrement, un technicien du syndicat est venu pour faire le bilan de notre parc d'éclairage. Certains de nos lampadaires ont 35 ans d'âge, certaines lampes ne se fabriquent plus depuis mars dernier et sont très énergivores. Nous allons les rénover au fur et à mesure via un programme de renouvellement des installations, en les remplaçant par des éclairages à LED beaucoup plus économiques (jusqu'à 50 % de consommation en moins). En prime, la commune bénéficiera, via le SDEC ENERGIE, d'aides pour financer l'opération.

Contact : service Eclairage
02 31 06 61 65
eclairage@sdec-energie.fr



INNOVATION

Maison de l'Énergie Une exposition pour se projeter en 2050

« 2050 », la nouvelle exposition présentée dans la Maison de l'Énergie depuis fin septembre veut faire prendre conscience au public de l'impact de chacun sur l'environnement. Visite guidée.



Les animations de l'exposition «2050» captent l'attention des enfants.

« Nos choix quotidiens façonnent notre avenir, lance Marie-Julie Brillon, animatrice de la Maison de l'Énergie depuis huit ans. Avec « Le parcours de l'énergie », l'exposition précédente, nous étions dans le constat. La nouvelle titille notre curiosité et nous donne les clés pour passer à l'action. » « 2050 »⁽¹⁾ offre au public (élus, scolaires, citoyens-consommateurs) la possibilité de se projeter dans le futur en tentant d'imaginer à quoi ressembleront alors l'habitat, les modes de déplacement, les énergies disponibles... Marie-Julie Brillon et Alban Raffray, du SDEC ENERGIE, ainsi que Stéphanie Langlois (graphiste et animatrice scientifique), ont travaillé plusieurs mois avec Trame's, l'agence qui a créé l'exposition. Comme les deux précédentes, « 2050 » est adaptée au programme des scolaires. Des enseignants y puisent des compléments d'informations pour étoffer leurs cours.

Trois espaces pédagogiques

La nouvelle exposition est conçue en trois espaces pédagogiques. « Suivez le fil », installé dans le hall réaménagé de la Maison de l'Énergie, a été conçu comme une introduction à « 2050 ». « Des notions simples sur l'électricité (tension, puissance et intensité) sont expliquées au public avant de découvrir l'exposition proprement dite », explique Marie-Julie Brillon.

Le visiteur entre ensuite dans « l'Accueil » où trône une balance géante. « Elle permet d'évaluer, à l'échelle de la planète, la production et la consommation d'énergie selon leurs types (fossiles, renouvelables...). Aujourd'hui, l'équilibre est stable mais précaire... », constate l'animatrice.

Les visiteurs passent à l'action dans la pièce suivante baptisée « Le magasin des possibles ». « Au moyen de jeux, ils peuvent choisir parmi plusieurs solutions énergétiques aux impacts différents sur l'environnement, précise

Marie-Julie Brillon. Ils prennent ainsi conscience des conséquences de leurs choix. » Un site Internet et une page Facebook devraient permettre à ceux qui le souhaitent de garder le contact avec la Maison de l'Énergie et de trouver les informations utiles (réservation, actualité...). Avec ses expositions, le SDEC ENERGIE innove depuis 2005. L'ancien projet « Le parcours de l'énergie » sillonne encore la Normandie.

⁽¹⁾ L'exposition est complétée par trois ateliers scientifiques gratuits, « Énergie et vie quotidienne », « Énergie et climat » et « Énergie et modes de vie durables », développés en partenariat avec l'association des Petits Débrouillards de Normandie.

Plus d'infos et réservation :
Marie-Julie Brillon - Tél. : 02 31 06 91 76
maisonenergie@sdec-energie.fr
mjbrillon@sdec-energie.fr



Marie-Julie Brillon, animatrice de la Maison de l'Énergie.



Le hall a été réaménagé pour ouvrir l'horizon des visiteurs sur la Maison de l'Énergie. Des éléments simples sur l'électricité leur sont expliqués avant qu'ils pénètrent dans l'exposition « 2050 ».



Une balance permet d'évaluer, à l'échelle de la planète, la production et la consommation d'énergie selon leur type (fossiles, renouvelables...). Aujourd'hui, l'équilibre est stable mais demain ?



L'exposition « 2050 » propose aux visiteurs de passer à l'action : faire des choix aux impacts différents sur la nature et prendre conscience de leurs impacts.



Concernés par l'environnement, les enfants s'informent en s'amusant sur l'impact de leurs choix énergétiques, même ceux de tous les jours à la maison.

AGENDA

JEUDI 17 DÉCEMBRE 2015 - 14H - MONDEVILLE

(SALLE DES FÊTES)

Comité syndical Assemblée générale

Extrait de l'ordre du jour :

- Loi de transition énergétique pour la croissance verte : commission consultative.
- Débat d'orientations budgétaires 2016.

VENDREDI 12 FÉVRIER 2016

(LIEU ET HEURE À PRÉCISER)

Comité syndical Assemblée générale

Extrait de l'ordre du jour :

- Compte administratif et compte de gestion 2015.
- Budget 2015.
- Aides financières 2016.
- Conditions techniques, administratives et financières des compétences « éclairage », « signalisation tricolore » et « infrastructures de recharge pour véhicules électriques ».

DU 14 AU 29 MARS 2016

Commissions Locales d'Énergie

- Ordre du jour à venir.

